



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médicaments génériques

Question écrite n° 56527

Texte de la question

M. Vincent Burroni appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur le développement des médicaments génériques en France. L'intérêt des médicaments génériques est qu'à efficacité strictement identique, ils permettent de réaliser des économies pour financer les médicaments innovants. Le marché des génériques reste peu développé. Les chiffres d'affaires se situent entre 1 et 3 milliards de francs selon la définition retenue, soit un maximum de 4 % à 5 % du marché des médicaments en ville, à comparer à des parts de marché comprises entre 10 % et 30 % dans les autres pays développés. Les médicaments génériques ne sont actuellement disponibles sur le marché que pour seulement un tiers environ de ces produits alors qu'ils pourraient l'être pour 50 %. A ce titre, il lui demande quelles mesures elle entend mettre en place pour assurer l'offre et faciliter la promotion et la vente de ces produits.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Burroni](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (12^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56527

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 janvier 2001, page 266